

Lignes directrices applicables à l'élimination d'une contamination fongique en environnement intérieur

Qu'est-ce qu'une moisissure ?

Les moisissures sont des champignons microscopiques qui peuvent se développer sur les surfaces en milieu intérieur lorsque l'humidité est excessive. Leur élimination est alors nécessaire car, en plus de l'altération apparente des matériaux, elles peuvent avoir des effets délétères sur la santé, notamment la santé respiratoire.

Les moisissures sont des microorganismes vivants et autonomes constitués de mycélium (filaments) et de spores (organes de reproduction et de dispersion). Le mycélium s'incruste plus ou moins profondément dans l'épaisseur du matériau contaminé en fonction de la nature de celui-ci : le plâtre et le bois, par exemple, sont susceptibles d'être contaminés en profondeur, les traitements de surface n'auront alors qu'une efficacité provisoire. Les spores sont des particules de très petites tailles qui peuvent être véhiculées et contaminer d'autres matériaux.

Quels sont les objectifs des travaux d'élimination des moisissures ?

Le protocole d'élimination des moisissures a trois objectifs essentiels :

1- Protéger la santé des occupants.

Les actions d'élimination des moisissures étant susceptibles de remettre en suspension dans l'air une quantité importante d'éléments fongiques, il est important de tenir les occupants des locaux éloignés des zones à traiter, en particulier les personnes à risque (personnes âgées, enfants de moins de 12 mois, personnes greffées, immunodéprimées, malades respiratoires et allergiques chroniques...).

2- Protéger les personnes qui effectuent les travaux de décontamination.

Les travaux sont susceptibles d'exposer les personnes à de grandes quantités de spores. C'est pourquoi les travailleurs doivent utiliser les moyens de protection suivants :

- une tenue de travail spécifique et adaptée ;
- le port de lunettes de sécurité pour ne pas exposer les muqueuses oculaires ;
- le port d'une protection respiratoire aux caractéristiques de rétention particulaire au minimum de type FFP1 ;
- le port de gants adaptés (gants en latex, nitrile, cuir ou PVC selon les tâches et le risque associé) pour protéger les mains des moisissures et des produits chimiques éventuellement utilisés et éviter les blessures lors de la manipulation des matériaux contaminés à éliminer.

Mise en garde : toute personne ressentant des troubles respiratoires doit cesser immédiatement tous travaux sur ou à proximité de surfaces contaminées.

3- Nettoyer les matériaux contaminés ou s'en débarrasser tout en empêchant le passage de moisissures des zones contaminées aux zones propres.

Avant le début des travaux, les zones contaminées doivent être recouvertes d'une bâche en plastique scellée à l'aide de ruban adhésif, afin de contenir les éléments fongiques, ainsi que les débris et poussières contaminés.

Attention : avant d'entreprendre tous travaux d'élimination, une attention particulière doit être portée sur la présence éventuelle d'autres nuisances environnementales telles que l'amiante et le plomb. En cas de risque avéré, les travaux doivent être réalisés par un professionnel qualifié.

Comment éliminer efficacement les moisissures ?

Les mesures efficaces d'élimination des moisissures consistent à retirer en profondeur le mycélium, à le détruire efficacement et à éviter la dispersion des spores.

NETTOYER OU ÉLIMINER LES MATÉRIAUX CONTAMINÉS

matériaux <u>non poreux</u> (métaux, verre et plastiques durs...)	⇒	ils peuvent être nettoyés dans la majorité des cas
les matériaux <u>semi-poreux</u> (bois, béton...)	⇒	ils peuvent être nettoyés si leur structure est saine
les matériaux <u>poreux</u> (panneaux de gypse (placoplâtre), dalles de plafond, isolant...)	⇒	ils doivent être retirés et éliminés s'ils comportent plus qu'une petite surface contaminée.

Les cloisons en gypse doivent être nettoyées ou retirées sur au moins 15 cm autour de la contamination visible ou de la zone humide.

COMMENT NETTOYER ?

Le principe repose sur l'application d'un nettoyant ménager et le grattage de la surface.

Les recommandations dépendent de l'étendue des zones contaminées à traiter :
<1 m², 1-10 m², > 10 m²

Si plusieurs pièces sont concernées,
commencer par la pièce présentant la contamination la moins étendue.

A ce jour, la recherche n'a pas mis en évidence de lien direct entre l'étendue de la contamination et la fréquence ou la gravité des problèmes de santé. Cependant, plus la surface de matériaux contaminés augmente, plus le potentiel d'exposition augmente et plus le besoin de limiter la dispersion des poussières et l'exposition des travailleurs lors de la décontamination est important. Les procédures de décontamination ont été définies à partir de la taille des zones impactées par la prolifération fongique aussi bien que par des considérations pratiques.

RÉSOUTRE LE PROBLÈME D'HUMIDITÉ

L'humidité intérieure peut avoir plusieurs origines : fuites en façade ou en toiture, inondations, condensation, humidité relative importante.
Il peut être nécessaire de faire appel à un spécialiste du bâtiment afin d'identifier et de réparer les désordres liés au bâtiment.

Dans tous les cas, l'origine du problème d'accumulation d'eau doit être identifiée et corrigée afin de prévenir la réapparition des moisissures.

Sources :

- Lignes directrices applicables à l'évaluation et l'élimination d'une contamination fongique en environnement intérieur - Service d'hygiène de la ville de New York - 2008
- Contaminations fongiques en milieux intérieurs, diagnostic, effets sur la santé respiratoire, conduites à tenir - Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France : Septembre 2006